

UNIVERSITE ET EMPLOIS DE DEMAIN¹

Dans un climat de crise profonde, le contexte économique est dominé depuis plusieurs années par la progression du chômage : la baisse drastique de l'emploi industriel (35 % des emplois en 1990, comparés aux 52 % de 1970) n'a pas été accompagnée d'une augmentation de l'emploi tertiaire comparable à celle constatée chez nos partenaires du G7. Cet état de fait, conjugué à des raisons démographiques, est la cause essentielle du chômage plus accentué dans notre pays, en particulier parmi les jeunes : leur taux d'activité est de 1/3 alors qu'il est de 2/3 en moyenne dans le reste de l'Europe.

L'insertion des diplômés, quant à elle, était relativement aisée jusqu'à une période récente et ce, en dépit de la croissance très élevée du nombre des étudiants. Or, l'évolution structurelle du marché du travail paraît maintenant largement insuffisante pour absorber les jeunes sortant de l'enseignement supérieur. Face à cette situation et sans nier les efforts considérables d'adaptation déjà accomplis au cours des dernières années, nous pensons que les universités peuvent s'impliquer de manière plus résolue. En tant que source d'innovation, elles ont la capacité d'aller au-devant des changements socio-économiques, retrouvant ainsi l'un de leurs rôles majeurs dans la société. Cette volonté d'action pour l'emploi doit se traduire par la mise en œuvre de filières, à tous les niveaux, préparant à de nouvelles activités.

Les secteurs économiques les plus prometteurs ont été répertoriés dans de nombreuses publications, notamment une étude de l'Union européenne réalisée en mars 1995 par plus d'une centaine d'experts. L'accélération des mutations scientifiques, technologiques, économiques et sociologiques suscite en effet de fortes demandes du public dans des domaines divers : santé et soins, amélioration du cadre de vie, loisirs, culture, approfondissement des connaissances, multimédia, etc... Il y a là un nombre considérable de professions intermédiaires et d'encadrement, dont la formation mérite d'être anticipée avec soin. Elles ne seront en effet reconnues que si elles s'appuient sur de solides connaissances et de sérieuses compétences.

Le développement de ces activités nécessite au démarrage une impulsion forte des pouvoirs publics accompagnée d'une contractualisation entre plusieurs partenaires : collectivités territoriales, entreprises, associations et universités. Dans ce cadre, des expérimentations permettent de mieux préciser les besoins émergents et les qualifications requises pour assurer le développement optimal de ce nouveau secteur économique et social. La reconversion des sommes réservées actuellement au traitement passif du chômage peut assurer le financement de ces mises en œuvre. Notre point de vue est clair : l'investissement humain de demain est aussi indispensable que l'investissement industriel d'hier .

Dans une telle dynamique, les universités n'ont bien entendu pas vocation à se transformer en écoles professionnelles. Elles sont par contre tout à fait en mesure d'offrir à leurs étudiants des premier et second cycles, à l'issue d'une bonne formation générale, des cursus professionnalisants, diplômants, qui soient compatibles avec la demande et fonctionnent si possible en alternance. Elles ne sont plus uniquement des lieux d'offre de compétences : le

¹ Ces propositions sont issues du groupe de travail "Université Emploi" de l'association "Société Université Recherche", comprenant notamment Max Karoubi (Université Paris 7, Mathématiques) et Hervé Tricoire (Université Paris Sud, Institut de Physique Nucléaire).

contenu des enseignements doit tenir compte de la demande fine de leurs partenaires, sans en être complètement dépendant. Des “filères partenariales” sont ainsi orientées vers des débouchés concrets, à la mesure de la croissance très élevée du nombre des étudiants et de la diversité de leurs profils.

Les universités répondent de cette manière au double défi de la transmission des connaissances et de l’insertion professionnelle de leurs étudiants. Elles peuvent le faire de manière opérationnelle en refusant la prétendue opposition de ces objectifs : une formation générale reste la base la plus sûre pour aborder des expériences concrètes, avec une meilleure adaptabilité face à des situations diverses. Inversement, toute formation à “visée professionnelle” amène à se poser tôt ou tard des questions d’ordre général.

Dans cet esprit, les contenus des filières envisagées nécessitent une approche pluridisciplinaire, comme celle proposée par Alain TOURAINE avec la constitution de “champs synthétiques du savoir”. Ils impliquent bien entendu la recherche universitaire pour leur conception et leur élaboration. Tant il est vrai que dans ce domaine de l’innovation, les universités ont des atouts considérables - ressources intellectuelles, image positive dans l’opinion - qu’elles exploitent mal et dont les enseignants eux-mêmes ont en général peu conscience.

L’encadrement de ces formations devra être varié : professeurs et maîtres de conférences des universités, intervenants extérieurs forts de leur expérience et de leurs compétences. Si les universités s’engagent plus franchement dans cette politique, les 10.000 jeunes docteurs en situation critique y trouveront leur compte à double titre : comme enseignants-chercheurs dans les formations innovantes et comme cadres dans les activités mises en place avec les différents partenaires.

Dans cette anticipation du développement de l’Université, la garantie de la qualité des formations offertes est essentielle. Elle ne peut s’appuyer que sur un renforcement de l’encadrement qui doit éviter les statuts précaires prolongés (postdocs et ATER dépassant un ou deux ans). L’accroissement de la population étudiante et la création de filières innovantes renforcent la nécessité d’une politique de recrutement cohérente et lisible qui doit être pensée dans le cadre d’une loi de programmation à long terme. L’augmentation induite du nombre des enseignants va dans le sens d’un rattrapage du retard de notre investissement dans l’enseignement supérieur par rapport à nos partenaires de l’OCDE : la part du PIB que nous y consacrons ne représente que 65 % de la valeur moyenne des autres pays.

L’effort considérable amorcé entre 1988 et 1993 doit être ainsi vigoureusement repris. La chute du nombre des emplois publics, jointe au manque de débouchés dans le secteur privé, crée actuellement parmi les dernières promotions de jeunes docteurs un chômage d’autant plus désastreux qu’il risque de détourner de la formation à la recherche les futurs étudiants. Si les candidats formés font défaut dans les recrutements des années 2.000, au moment des départs massifs à la retraite des personnels de l’enseignement supérieur, l’absurdité d’une politique en accordéon apparaîtra, hélas! trop tard, en pleine lumière.

Cet investissement humain permet aussi à l’Université de renforcer ses traditionnels enseignements de haut niveau nécessaires pour assurer la compétitivité des secteurs les plus exposés à la concurrence mondiale. En effet, même si l’emploi y est probablement amené à

stagner, au pire à décroître, l'importance de la valeur ajoutée produite les rendra toujours indispensables à l'équilibre de la société. L'innovation et l'adaptation permanentes sont aujourd'hui la condition de développement et de survie des entreprises de nouvelles et haute technologie. De ce point de vue, la formation d'un grand nombre de jeunes docteurs est un atout qu'il est essentiel de valoriser hors du seul secteur de la recherche académique. Dans ce but, les aides publiques à l'innovation pourraient être liées à l'accroissement des capacités humaines de recherche des entreprises, particulièrement du vaste tissu des PME et PMI qui n'ont pas la culture de la veille technologique et de l'innovation et emploient beaucoup moins de jeunes docteurs que plusieurs pays voisins. Au début des années 90, le lancement des Instituts Universitaires Professionnalisés avaient d'ailleurs montré une volonté de prendre à bras le corps les problèmes de l'emploi à haut niveau et de construire des filières cohérentes et résolument nouvelles

Le développement de structures de financement dans les universités est une autre priorité pour mieux diffuser l'esprit d'innovation. Il est important en particulier de mettre en place des fonds de capital risque servant de levier à l'impulsion de projets nouveaux, repris par d'autres partenaires en cas de succès. Ces fonds favoriseraient le succès des démarches des équipes de recherches essayant de valoriser directement leurs résultats. De même, la création d'entreprises et d'activités innovantes peut être facilitée par la mise en place d'un organisme semi-public, centralisant l'information sur les structures de valorisation périuniversitaires déjà existantes et offrant par ailleurs un service de conseil juridique et commercial.

L'Université a ainsi un rôle déterminant à jouer dans l'évolution de notre société vers deux pôles équilibrés se renforçant mutuellement : un secteur économique classique largement ouvert sur l'extérieur et un nouveau secteur d'emplois qu'on pourrait appeler de qualité de vie. Ainsi rajeunie, chargée de nouvelles missions de formation jointes à ses fonctions traditionnelles de transmission de la culture et des savoirs, elle sera mieux armée pour être en phase avec les besoins économiques et sociaux du pays et y répondre.